



Cadre général de suivi des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale

Enseignement supérieur

Direction générale des affaires universitaires et collégiales

Direction de l'enseignement collégial

24 novembre 2004

**Décroche
tes rêves**

**Éducation
Québec** 

Préambule

Depuis l'entrée en vigueur du *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC), l'évaluation des programmes d'études collégiales se fait dans un nouveau contexte, celui du partage des responsabilités entre le Ministère, les établissements et la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

La responsabilité du Ministère est de vérifier la pertinence, la cohérence et l'efficacité des programmes d'études préuniversitaires pour les éléments prescrits par le ministre et ce, en collaboration avec les membres des Comités-conseils et des Comités d'enseignantes et d'enseignants des programmes d'études préuniversitaires, conformément aux *Mécanismes de consultation et de partenariat*.¹

L'évaluation doit servir à la révision des programmes par le relevé et l'observation de phénomènes particuliers au cours de leur mise en œuvre et à la fin d'un cycle d'implantation. L'évaluation commence dès leur implantation obligatoire et doit permettre d'apporter les ajustements nécessaires, s'il y a lieu. Au terme de la cinquième année, l'évaluation consiste à faire le bilan des programmes.

L'évaluation de l'ensemble des objectifs et standards de chacune des composantes des programmes permet de vérifier l'atteinte des buts généraux et de la finalité de ces programmes. Ainsi, les Comités-conseils des programmes d'études préuniversitaires et celui de la formation générale peuvent évaluer le degré d'arrimage des composantes de chaque programme. Les résultats des analyses de l'ensemble des données servent à prendre les décisions qui s'imposent et à apporter d'éventuelles modifications.

Le but de l'évaluation est donc de porter un jugement sur la **pertinence** des objectifs et standards et sur la **cohérence** et l'**efficacité** des programmes.

1 Document disponible sur le site Internet du ministère de l'Éducation :
« http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Mecanismes_consultation.pdf »

1. PERTINENCE

S'assurer que le programme répond aux besoins des élèves, des universités et de la société.

Quoi vérifier?	Comment vérifier?*	Sources*
<p>Adéquation des objectifs et des standards :</p> <ul style="list-style-type: none"> • par rapport aux conditions générales et particulières d'admission au collégial (formation antérieure); • par rapport aux buts généraux du programme; • par rapport à la finalité du programme (formation ultérieure). 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de réussite aux cours de la 1^{re} session • Demandes d'admission • Nombre d'inscriptions • Taux de réussite aux cours du programme • Taux d'obtention du diplôme • Cheminement scolaire des étudiants • Taux de réussite à l'université • Analyse des conditions générales et particulières d'admission à l'université • Questionnaires • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • CHESCO • SIGDEC • GDEU • CREPUQ • Guide pratique des études universitaires • Collèges • Universités • Etc.

* Les indicateurs et les sources sont nommés à titre d'exemples et ne sont ni exhaustifs ni exclusifs.

2. COHÉRENCE

S'assurer de l'existence de liens étroits et logiques entre les éléments constitutifs du programme.

Quoi vérifier?	Comment vérifier?*	Sources*
<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence interne de chaque objectif : <ul style="list-style-type: none"> – liens entre les éléments et les standards; – liens entre les activités d'apprentissage prescrites et l'objectif. • Cohérence du programme : <ul style="list-style-type: none"> – organisation des objectifs; – liens entre les objectifs et les buts généraux; – complémentarité des composantes du programme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille de cohérence du programme • Résultats aux cours de la formation générale et de la formation spécifique • Questionnaires • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • SOBEC • Comptes rendus et/ou rapports des Comités • Rapports de la CÉEC • Collèges • Etc.

* Les indicateurs et les sources sont nommés à titre d'exemples et ne sont ni exhaustifs ni exclusifs.

3. EFFICACITÉ

S'assurer que le programme donne les résultats escomptés.

Quoi vérifier?	Comment vérifier?*	Sources*
<p>Réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au programme; • aux cours, à l'épreuve synthèse propre au programme et à l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature. <p>Poursuite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans le programme; • des études. 	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques sur les demandes d'admission à l'université • Nombre d'inscriptions à l'université • Taux de croissance et de décroissance • Taux de passage • Taux d'obtention du diplôme • Taux de réussite aux cours • Résultats à l'épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature • Indicateurs sur le cheminement scolaire • Situation des diplômés à l'université et sur le marché du travail • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • CHESCO • SIGDEC • Relance au collégial • Collèges • Universités • Etc.

* Les indicateurs et les sources sont nommés à titre d'exemples et ne sont ni exhaustifs ni exclusifs.